

Entretien avec le responsable RH pour l'administratif au sein de la Fondation Alliance Française

- Quelle est la mission / l'objet de la Fondation Alliance Française ?

La Fondation Alliance Française a été créée par la scission de l'Alliance Française en l'association Alliance Française de Paris Ile-de-France et la Fondation Alliance Française (AFD) ; l'AFD ayant repris depuis le 1^{er} janvier 2008 toute l'activité à l'international. Le but de l'AFD est d'assister le réseau des Alliances Françaises (AF) qui se trouvent dans le monde. Les AF sont au nombre de 1071.

- Il y a une douzaine de postes au sein de la Fondation Alliance Française ; quels sont-ils ?

Il y a le secrétaire général, trois coordinateurs de réseau (ou coordinateurs géographiques ou coordinateurs de zone) qui sont en permanence à l'écoute du réseau, une personne qui s'occupe du culturel, une personne qui s'occupe de la communication, une documentaliste, ce qui est très important, deux assistantes, l'une auprès du secrétaire général, l'autre auprès du président et une secrétaire qui s'occupe de l'accueil. Mais en ce moment nous sommes en réorganisation donc les postes ne sont pas complètement distribués et arrêtés.

A cela, il faut ajouter les deux responsables RH, M. Zahid CASSAM CHENAI pour l'administratif et M. Gérald CANDELLE pour l'international.

- Quels profils recherchez-vous en général ?

Pour les coordinateurs de zone, c'est très particulier puisqu'on va de plus en plus rechercher des gens qui sont dans la fonction publique, qui seraient détachés de la fonction publique et qui ont une expérience dans le réseau des Alliances Françaises.

- Donc actuellement ce n'est pas comme cela ?

Pour l'instant ce sont des gens qui viennent du réseau mais ce ne sont pas tous des détachés.

- Et pour les autres postes ?

Concernant les autres postes, il y a trois postes qui sont très spécifiques, qui demandent une formation spécifique : il y a la documentaliste, qui a clairement une formation de documentaliste ; pour la communication, il faut quelqu'un qui a une formation en marketing/communication, le plus souvent avec une spécialisation au sein de l'associatif ; pour le culturel il faut quelqu'un qui ait une expérience dans le culturel ; pour le reste cela s'apparente plus à du secrétariat de direction.

- Donc pour les postes de coordinateurs de zone, vous m'avez dit que prochainement ils seront pourvus par des détachés de la fonction publique. Cela veut dire que pour accéder à ces postes il faudra être titulaire de la fonction publique ?

C'est un petit peu ce qui est recherché du fait de la spécificité du poste car pour les coordinateurs de zone la Fondation souhaite qu'ils restent 3/4 ans et qu'ils repartent dans le réseau (des AF à l'étranger) pour constamment renouveler le contact avec le réseau. Donc contractuellement, c'est la forme qui permettrait de bâtir le poste comme cela. On ne peut pas embaucher une personne en CDD de 4 ans et si c'est un CDI, on ne peut pas dire à la personne au bout de 4 ans : maintenant vous partez. Dans les AF de l'étranger il y a des détachés, notamment pour les postes de directeurs, qui sont envoyés par le Ministère des Affaires Etrangères. Donc les gens que l'on a ici en tant que coordinateurs de réseau sont des gens qui ont occupé soit le poste de directeur d'AF à l'étranger, soit de délégué général. Le poste de délégué général, c'est un poste qui couvre plusieurs AF. Ces détachés du Ministère des Affaires Etrangères, lorsqu'ils ont fini leur mission à l'étranger, peuvent postuler à des postes au sein de la Fondation. Mais ceci est quelque chose qui va se mettre en place mais qui n'est pas encore en place. De plus en plus, le Ministère des Affaires Etrangères détache des fonctionnaires, donc cela est cohérent. Le Ministère des Affaires Etrangères prend de moins en moins de contractuels.

- Pouvez-vous me parler de ce que font concrètement les coordonateurs de zone ?

Concrètement cela est difficile à dire mais ils sont à l'écoute de chaque AF du réseau pour les assister. Ils font le lien entre les AF et les instances gouvernementales françaises. Ils aident à bâtir des projets aussi fréquemment ; ils ont vraiment un rôle de conseil.

- Son-ils en contact régulier avec les directeurs d'AF sur le terrain ?

Oui, par mail puisqu'aujourd'hui c'est le moyen le plus efficace. Il leur arrive de se rendre sur place s'il y a une inauguration d'Alliance ou s'il y a un événement particulier. Un coordonateur de zone va se rendre à l'étranger 4/5 fois dans l'année. Aujourd'hui le souhait c'est que les déplacements à l'étranger se multiplient.

- Combien de langues doit-on maîtriser pour être coordonateur de zone ? Cela doit dépendre de la zone géographique concernée ?

Oui, cela dépend de la zone géographique mais à mon avis ce n'est pas un élément bloquant car par essence les AF parlent français. Dans les communications entre les AF et la Fondation, les AF sont censées utiliser le français.

- Quelles sont les relations entre les AF à l'étranger et la Fondation ?

Les AF sont toutes indépendantes juridiquement, elles sont de droit local et leur conseil d'administration est normalement constitué de personnes locales. Pour faire un comparatif, on est comme un réseau de franchise, avec un franchiseur et des franchisés qui sont indépendants. Donc nous on a des liens avec l'AF à l'étranger ; on n'a pas de lien en-dehors de l'AF, sauf lorsque l'on va sur place mais alors c'est du relationnel.

- Avez-vous des critères lorsque vous recrutez une personne ?

Non, je n'ai pas de critères particuliers, mis à part pour les coordinateurs géographiques ; pour le reste ce sont des recrutements classiques. Il n'y a pas énormément de recrutement car nous ne sommes pas une grosse équipe. Il faut des gens qui soient généralement relativement fixes.

- Est-ce qu'il faut avoir une certaine expérience pour pouvoir intégrer la Fondation Alliance Française ou bien cela est possible directement après ses études ?

Oui, par exemple, la documentaliste qui est là depuis début mars n'avait pas une grosse expérience, elle sortait quasiment de l'école. La différence s'est faite lors de l'entretien sur le feeling.

- Avez-vous des conseils à donner aux étudiants de l'école ou d'une école de commerce qui souhaiteraient s'engager dans le domaine culturel dans un organisme tel que la Fondation Alliance Française ? Sur des engagements parallèles au sein d'associations ou autres ?

Je pense que pour eux ce qu'il faut c'est qu'ils s'intéressent au culturel et qu'ils fassent attention à l'orthographe. Au sein de l'AF, nous faisons très attention à l'orthographe.

- Quelles devraient être selon vous les principales motivations d'une personne qui cherche à travailler pour une fondation ? Qu'attend une fondation de ses employés ? Qu'est-ce qui singularise le travail pour une fondation en comparaison avec le travail au sein d'une entreprise ; d'une manière générale et au quotidien ?

Lorsque l'on travaille dans une fondation, dans un organisme associatif, qui plus est à but non lucratif, il y a peut-être moins la notion de marché, de clients, de chiffre d'affaire. Moi qui viens du privé, j'ai le sentiment qu'il y a un peu moins de pression de ce point de vue.

- Y-a-t-Il des attentes particulières envers les salariés d'une fondation ? Doivent-ils avoir des valeurs particulières ?

Non, je pense que c'est en fonction du caractère de chacun. Je n'ai pas non plus beaucoup d'expérience dans le milieu associatif mais le sentiment que j'en ai est qu'il y a moins de compétition. L'aspect compétition que l'on peut trouver dans une entreprise privée est moins présent. La notion de marché arrive malgré tout, avec la crise notamment. On développe de plus en plus d'outils, notamment parce que les subventions se font plus rares. La recherche de fonds se modifie.

- Pouvez-vous me dire quel est le salaire moyen d'un membre de la Fondation, même si je suppose que cela doit varier en fonction des postes ?

Oui, cela varie en fonction des postes. La fourchette se situe entre 1700 et 4000 euros brut par mois.

- Les offres d'emploi sont accessibles via le site de la Fondation ?

Le site de la Fondation Alliance Française est en reconstruction mais vous y trouvez quelques offres d'emploi qui émanent d'Alliances Françaises à l'étranger.

Pour l'instant il n'y a pas de recrutement au sein de la Fondation où nous sommes 12.

- Vous me dites que personnellement vous venez du monde privé. Pourriez-vous me dire pourquoi vous vous êtes orientés vers la Fondation ?

Il y a eu aussi une question d'opportunité. Mon expérience dans le privé est celle de chef d'entreprise dans un secteur très très difficile puisque c'était l'automobile. L'entreprise s'est arrêtée, j'ai eu l'opportunité au sein de la Fondation et je dors mieux. Il y a moins de pression. Mais c'est comme tout dans la vie, il y a des rencontres, des hasards. Il se trouve que le commissaire au compte de mon entreprise était le commissaire au compte de l'AF.

- Comment se fait le recrutement au sein de la Fondation ? Une personne est d'abord recrutée en CDD qui peut ensuite évoluer vers un CDI ?

Pas forcément ; la documentaliste a été recrutée directement en CDI. On utilise le CDD vraiment s'il est utile de l'utiliser. Moi j'ai été recruté en CDD car ils ne savaient pas trop s'ils gardaient un poste administratif en interne ou s'ils sous-traitaient en externe. Pour la documentaliste, c'était un poste en CDI donc elle a été recrutée en CDI. Le CDD n'est pas utilisé comme période d'essai.

- Avez-vous d'autres choses à ajouter pour les étudiants de l'école ?

J'ai le sentiment que le monde associatif est en train de changer, vers des outils marketing ; vers tous les outils qu'utilisent une entreprise privée. Je suppose qu'il va y avoir des postes qui vont se créer pour des gens qui ont fait du marketing, de la finance, beaucoup plus que par le passé. Le monde associatif a été créé au départ par des bénévoles, donc peut-être avec des personnels moins pointus. Cela ne veut pas dire qu'ils ne savent pas faire leur travail.

- Vous m'avez dit ressentir moins de pression en travaillant dans le milieu associatif. Avez-vous d'autres sentiments au quotidien en travaillant pour une telle structure ?

Moi ce que je ressens, mais c'est vraiment une opinion personnelle du fait de ce que j'ai vécu antérieurement, c'est un plaisir de travailler hors du mercantilisme. On travaille pour quelque chose qui n'est pas l'argent.

- Pensez-vous qu'il y a une grosse différence de salaire avec le privé ?

Oui, je pense car je pense que l'on doit être très proche de la fonction publique en termes de salaire. En revanche les salaires à l'international sont autrement plus motivants.

- Au sein de la Fondation, y-a-t-il un poste pour lequel vous verriez bien un étudiant d'une école de commerce ?

Il y a un poste qui potentiellement existe, qui n'est plus pourvu. On ne sait pas s'il va être pourvu à nouveau, à court ou moyen terme. C'est le poste de responsable de développement, qui consiste principalement à lever des fonds. Pour une association, c'est un petit peu les ressources pour fonctionner. Ce poste a existé, pour l'instant il est entre parenthèses et il va peut-être exister à nouveau. De toute façon, ce qui est valable à la Fondation est valable partout ailleurs. **De toute façon, comme je vous l'ai dit, l'utilisation d'outils marketing se développe de plus en plus, que ce soit pour lever des fonds ou pour fonctionner. J'ai l'impression que le secteur associatif devient un petit peu un concurrent du secteur privé dans de nombreux domaines.** Par exemple au niveau de l'école (de l'AF), qui est une association, le poste de développement est un poste très important puisqu'il consiste à trouver de nouvelles activités, à rechercher du public pour les cours, etc., donc c'est une démarche commerciale.

- Comment est financée la Fondation ?

Il y a les subventions de l'Etat, les revenus de l'immeuble puisque l'immeuble appartient à la Fondation donc il y a une contribution de la part de l'école et certaines parties sont louées, et il y a le don. Il y a eu un don en capital au moment de la constitution. Ce don en capital produit des revenus financiers et il y aura ou il devrait y avoir des dons qui vont permettre à la Fondation de fonctionner.